

#10

BEYNOST

INFO

LE MAGAZINE DE VOTRE COMMUNE

JUIN 2020 | TRIMESTRIEL

ÉLECTIONS

Votre nouvelle
équipe
municipale

LE DOSSIER

Au temps du
confinement
... et enfin, du
déconfinement

LES NOUVELLES

Sécurité et
tranquillité
pour tous | Avis à la
population



CONTACT

Place de la mairie

01700 BEYNOST

Tél. : 04 78 55 83 40

Fax : 04 72 25 89 66

Courriel : accueil@ville-beynost.fr

www.beynost.fr

facebook : [Beynost-officiel](#)

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

LUNDI 9h-12h 14h-19h

MARDI 9h-12h

MERCREDI 9h-12h 14h-19h

JEUDI 9h-12h 14h-16h

VENDREDI 9h-13h



BEYNOST INFO, magazine d'information
trimestriel de la commune de Beynost (Ain).
Directeur de publication : C. Terrier.
Responsable du trimestriel : A. Maciocia.
Rédaction : J. Aubernon, A. Maciocia
Mise en page : Emmanuelle Gaime (NTTS).
Conception maquette : Résonance Publique.
Relecture : J. Aubernon, A. Maciocia.
Photographies : N. Chabert, C. Ciabrini, A. Maciocia,
Mairie, CCMP, Hubert Canet/BALLOIDE Photos,
AdobeStock. Impression : Delta, Chassieu. Papier
100% recyclé, imprimeur imprim'vert.



Édito

“

MERCI

Merci à toutes les Beynolanes et tous les Beynolans qui nous ont fait confiance le 15 mars dernier en nous faisant gagner largement, et dès le 1^{er} tour, les élections municipales.

Une confiance d'autant plus importante qu'elle faisait suite à une campagne électorale trop souvent mensongère et délétère et donc, à notre grand regret, si peu constructive... Mais tournons-nous tous ensemble vers « Demain »...

C'est une équipe unie, complémentaire et très motivée qui va pouvoir maintenant, avec 23 élus sur 27, travailler pour vous et pour Beynost.

Mais la victoire fut très éphémère puisque dès le 17 mars, 2 jours seulement après les élections, il a fallu se confiner et tout confiner.

Notre priorité a alors été, sans pouvoir installer les nouveaux élus, la gestion de cette crise sanitaire sans précédent pour mettre en place les meilleures conditions possibles pour vous préserver face à ce virus.

Les 2 mois stricts de confinement doivent nous interpellier !

Qu'avons-nous fait de notre environnement, de notre vivre ensemble, de notre respect pour l'autre, tous les autres...

N'oublions pas trop vite cette incroyable solidarité qui s'est mise en place spontanément et tout ce qui nous a tant manqué pendant le confinement...

Vos élus sauront tenir compte des priorités mises en évidence par cette crise sanitaire...

Nous vous souhaitons tout de même un très bel été sans oublier, bien sûr, les gestes et mesures barrières qui vous protègent et nous protègent...

Merci encore pour votre confiance et au plaisir de vous retrouver très vite.

”

Caroline TERRIER,
Maire de Beynost

ÉLECTIONS

○ RÉSULTATS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES DU DIMANCHE 15 MARS 2020

LA LISTE "POUR BEYNOST"

Caroline TERRIER est ÉLUE - 1073 voix (64,37%) - 23 sièges

LA LISTE "BEYNOST ENSEMBLE"

Cyril LANGELOT - 594 voix (35,63%) 4 sièges

Inscrits : 3662 - Votants : 1712 - 46,75%

Blancs : 24 - Nuls : 21 - Exprimés : 1667

NOMBRE DE SIÈGES AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Liste "Pour BEYNOST" Caroline TERRIER 5 sièges

Liste "Beynost Ensemble" Cyril LANGELOT 1 siège



Christine PEREZ

1^{ère} Adjointe

Grands projets - Travaux



Sergio MANCINI

2^e Adjoint

Sécurité



Véronique CORTINOVIS

3^e Adjointe

Social



Annick PANTEL

Conseillère municipale



Didier GIRODET

Conseiller municipal



Sylvie CAILLET

Conseillère déléguée aux associations



Valérie BERGER

Conseillère municipale



Lionel CHEVROLAT

Conseiller délégué à la jeunesse et aux sports



Franck LONGIN

Conseiller municipal

L'ordre de la liste majoritaire : le Maire, les adjoints, suivis des autres élus par ordre du plus âgé au plus jeune.



Caroline TERRIER
Maire

**2020
2026**

VOTRE NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE EN PLACE DEPUIS LE 23 MAI 2020

23 ÉLUS POUR LA MAJORITÉ



Philippe MAILLEZ,
4^e Adjoint
Finances



Laetitia PROTIERE,
5^e Adjointe
Vie scolaire - Petite enfance



Gilbert DEBARD
6^e Adjoint *Modernisation
téléphonie et informatique*



Annie MACIOCIA
7^e Adjointe
Communication



Joël AUBERNON
8^e Adjoint *Urbanisme -
Culture - Patrimoine - Tourisme*



Jean-Marc CURTET
Conseiller municipal



Bertrand VERMOREL
Conseiller municipal



Laurence ROUQUETTE
Conseillère municipale



Elodie BRELOT
*Conseillère déléguée au
développement durable*



Patrick THOLON
Conseiller municipal



Sébastien RENEVIER
Conseiller municipal

4 ÉLUS POUR LA MINORITÉ



Sophie GAGUIN
Conseillère municipale



Anne-Sophie RAMPON
Conseillère municipale



Anne LEGUYADER
Conseillère municipale



Cyril LANGELOT
Conseiller municipal



Jean-Pierre COTTAZ
Conseiller municipal



Nathalie THIMEL-BLANCHOZ
Conseillère municipale

○ BEYNOST DANS L'INTERCO

Élus le 15 mars en même temps que les conseillers municipaux, **6 délégués** ont intégré le conseil communautaire :
5 pour la majorité : **Caroline TERRIER, Christine PEREZ, Sergio MANCINI, Joël AUBERON, Élodie BRELOT**
1 pour la minorité : **Cyril LANGELOT.**

La CCMP (Communauté de Communes de Miribel et du Plateau) compte 31 conseillers représentant 6 communes (Beynost, Miribel, Neyron, St-Maurice-de-Beynost, Thil et Tramoyes).

Elle exerce certaines compétences dont le développement économique, le tri et le traitement des ordures ménagères, l'eau et l'assainissement et le transport (COLIBRI).



○ BEYNOST DANS LES SYNDICATS

SYNDICAT MIXTE SCOT BUCOPA

1 titulaire : Joël AUBERON / 1 suppléant : Caroline TERRIER

Le syndicat mixte BUCOPA veille à la traduction et à la mise en œuvre des dispositions du SCoT sur le territoire.

Il est attentif à la mise en cohérence des documents d'urbanisme et schémas sectoriels locaux (PLU, PLH, PDU, etc.) avec le SCoT.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉLECTRICITÉ DE L'AIN (S.I.E.A)

2 titulaires : Caroline TERRIER, Gilbert DEBARD

1 suppléant : Franck LONGIN

Acteur engagé dans la transition énergétique, le SIEA s'investit dans le domaine de la maîtrise de la demande en énergie, du développement des énergies renouvelables et des achats d'énergie.

SYNDICAT DU MARAIS DES ÉCHETS

2 titulaires : Patrick THOLON, Élodie BRELOT

2 suppléants : Jean-Marc CURTET, Joël AUBERON

SYMALIM (GRAND PARC)

1 titulaire : Sergio MANCINI / 1 suppléant : Caroline TERRIER

SEGAPAL (GRAND PARC)

1 titulaire : Sergio MANCINI / 1 suppléant : Caroline TERRIER



© Hubert Ganey / BALL LOIDE Photos

○ BEYNOST DANS LES ORGANISMES EXTÉRIEURS

PRÉVENTION ROUTIÈRE

1 titulaire : Sergio MANCINI / 1 suppléant : Bertrand VERMOREL

COMITÉ DE JUMELAGE

1 titulaire : Joël AUBERNON / 1 suppléant : Sylvie CAILLET

Le comité de jumelage de Montluel et des communes environnantes (dont Beynost) a pour mission de favoriser les échanges avec Ostfildern en Allemagne.

CONSEIL CONSULTATIF DU CPINI

3 titulaires : Caroline TERRIER - Sergio MANCINI - Christine PEREZ

3 suppléants : Véronique CORTINOVIS - Annie MACIOCIA - Jean-Marc CURTET

Son rôle est de donner son avis sur toutes les questions relatives au fonctionnement du CPINI : engagement de nouvelles recrues, changement de grade, démissions, sanctions, achat d'équipements, sécurité de la commune.

ANNEAU BLEU

1 titulaire : Élodie BRELOT / 1 suppléant : Caroline TERRIER

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLÈGE DE BEYNOST

1 titulaire : Laetitia PROTIERE/ 1 suppléant : Franck LONGIN

Il prend les décisions importantes de l'organisation de l'établissement.

COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES

2 représentants de la commune :

Philippe MAILLEZ - Christine PEREZ

Elle est chargée d'évaluer le montant des transferts de compétences entre la commune et la CCMP.

COMITÉ DES TRANSPORTS

1 titulaire : Didier GIRODET / 1 suppléant : Élodie BRELOT



LE POINT DE VUE DE LA MINORITÉ

Conseil du 11 juin - Délégations au Maire contrairement aux affirmations de Madame le Maire rien n'oblige le Conseil à lui déléguer l'ensemble des items du CGCT et notamment pas ceux ne concernant pas la commune non située en zones de montagne ou faisant référence à un document absent du PLU pour la fixation des reprises d'alignement.

Salle sportive afin de comprendre, la minorité a demandé des explications concernant les avenants de travaux. A regret, aucune explication claire et pertinente en retour si ce n'est que 4% du budget global semble dérisoire aux yeux de la majorité... Mais en fait, il s'agit de 10,62% du budget gros œuvre/maçonnerie et 7,93% du budget menuiseries extérieures Ce n'est pas rien !! De plus le vocable « sécurité des utilisateurs » semble politiquement correct pour la majorité alors qu'il s'agit en réalité d'insuffisance d'épaisseur du dallage, d'esthétique générale, de ventilation des vestiaires et d'homogénéité des huisseries ! Ce n'est pas rien !! En conclusion : un avenant cumulé de travaux d'un montant de 93 155 €HT ! La minorité a donc voté « contre » estimant devoir défendre les intérêts des Beynolans, et que les erreurs et manquements techniques du Maître d'Œuvre n'ont pas à être supportés par les finances communales.

Par ailleurs, suite à l'explosion au gaz du DAB en face de Lidl, la minorité propose de renforcer la sécurité des biens et personnes à Beynost en augmentant la fréquence des rondes, la surveillance vidéo des lieux stratégiques et/ou exposés.

Groupe "Beynost ensemble"



9

Qu'on se le dise !

SI UN BRIN D'HERBE DÉPASSE...

La commune de Beynost a fait le choix depuis longtemps, de ne plus employer de produits phytosanitaires pour détruire les mauvaises herbes.

Le confinement imposé par l'État et les mesures de distanciation sociales ont changé les priorités et, par la même, le travail et la disponibilité des services techniques.

Et, pendant ce temps, le printemps a repris ses droits.

Les services des espaces verts et de la voirie doivent être partout à la fois. Alors, si un brin d'herbe sort du bitume ou d'une bordure de trottoir, si une mauvaise herbe grimpe le long d'un mur, arrachez-les, c'est cela aussi le développement durable... mais soyez assurés que nos agents font le maximum.



VALORISATION FLORALE DU CIMETIÈRE

Dès le début du confinement tous les lieux publics ont été fermés. Le cimetière n'a pas échappé à cette obligation. La commune, pensant à tous les Beynolans qui ne pourraient s'y rendre à l'occasion des fêtes pascales, a décidé de fleurir chaque sépulture. Cette initiative a été appréciée.

Puis, le service des espaces verts a pris en charge toutes ces fleurs, replantant certaines, regroupant les autres, afin de peaufiner le fleurissement du cimetière et faire durer le plus longtemps possible cet investissement floral.

○ MISE EN PLACE DU PANNEAU POCKET

UNE APPLICATION GRATUITE POUR LES UTILISATEURS

La commune a adhéré au système d'informations "Panneau Pocket". L'application "PanneauPocket" est téléchargeable gratuitement sur votre téléphone portable et très facile d'utilisation. Vous aurez accès à toutes les informations communales en temps réel.



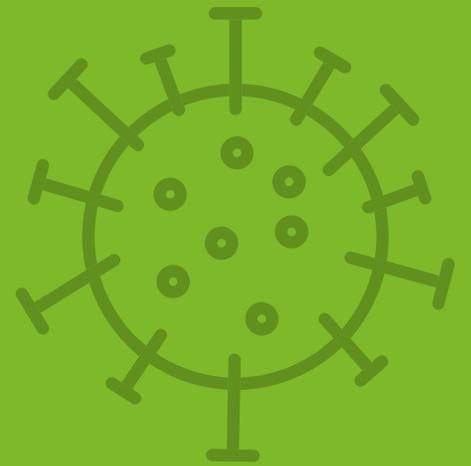
○ FACEBOOK : Beynost-officiel



NOUVEAU : LA COMMUNE DE BEYNOST A MAINTENANT SA PAGE FACEBOOK ! Consultez-la pour avoir des informations sur la vie de votre commune.

Nous y partageons également certaines publications des associations de Beynost, ainsi que celles de la CCMP et de Dombes Côtière Tourisme, si elles sont susceptibles de vous intéresser.

Nous souhaitons que le dialogue qui se mettra en place sur cette page reste riche, courtois et constructif. Pour cela une charte de modération a été mise en place, consultable dans la rubrique "À propos" de cette page et sur le site internet de la mairie.



COVID-19

***ALORS QUE
LE « RESTER
CHEZ SOI » A
ÉTÉ LA RÈGLE
DE SÉCURITÉ
SANITAIRE, LA
COMMUNE S'EST
ORGANISÉE
POUR ASSURER
LA CONTINUITÉ
DU SERVICE
PUBLIC.***

COVID-19... AU TEMPS DU CONFINEMENT

LA MAIRIE EST EN MODE DÉMATÉRIALISÉ

Accueil téléphonique, traitement des courriels, puis, dans un second temps, permanence téléphonique pour l'urbanisme sont mis en place.

LA POLICE MUNICIPALE ET L'ASVP

sont sur tous les fronts pour la sécurité sur la commune, la présence sur le terrain et les liaisons nécessaires au fonctionnement des services.

LES SERVICES TECHNIQUES

sont également présents sur le terrain, en particulier pour l'installation du marché.

POUR LES ÂÎNÉS

pas de rupture dans le portage des repas et les plus de 75 ans sont contactés par le CCAS qui s'informe de leur état de santé.

L'ÉCOLE DES SOURCES

accueille les enfants des soignants de Beynost. Pendant les vacances scolaires, elle reçoit également les enfants des soignants de communes voisines (Niévroz, La Boisse, Thil, St-Maurice-de-Beynost)

LE MARCHÉ DE PRODUCTEURS

interrompu pendant deux semaines, il est de retour grâce à une intervention du Maire auprès de la Préfecture. Installé rue des Écoles, il est organisé en tenant scrupuleusement compte des mesures barrières.

LES ORDURES MÉNAGÈRES

si les bacs noirs sont ramassés sans interruption du service, il n'en est pas de même pour le tri : les bacs jaunes ne sont plus collectés suite à la fermeture du centre Véolia. Ce service a pu reprendre le 4 mai.



1 Marché du 3 avril

2 3 Marché du 8 mai

4 5 Activités Jeunesse en ligne

6 7 9 RAM activités en ligne

8 Crèche "les Acrobates" activités en ligne

MENT...



○ LA CRÈCHE

L'équipe professionnelle des Acrobates, afin de garder le lien avec les enfants et leurs parents, a décidé de créer un blog. Chaque jour, étaient postées des vidéos de comptines, des histoires à écouter, des activités à faire... Un défi a été lancé : les enfants, aidés de leurs parents ainsi que des professionnelles, ont été invités à réaliser des photos sur le thème « Restez chez vous ». L'imagination de chacun a pu être saluée. Lors de la préparation de la première phase du déconfinement, c'est l'ensemble de l'équipe qui s'est mis en scène pour faciliter le retour des enfants. En effet, nous avons fait des petites vidéos sur le thème des "coucous cachés" : les professionnelles se présentaient avec le masque pour faire un coucou aux enfants puis le retiraient pour leur montrer qui se cachait derrière. Ces vidéos ont permis de faciliter leur reprise.



○ LE RAM

Le RAM est resté actif. Il a créé une Newsletter destinée à maintenir le lien avec les assistantes maternelles, les enfants et leur famille. Cette lettre a proposé chaque semaine, outre des informations réglementaires destinées aux parents employeurs, des activités manuelles très variées, des recettes de cuisine facilement réalisables et des jeux à partager en famille.

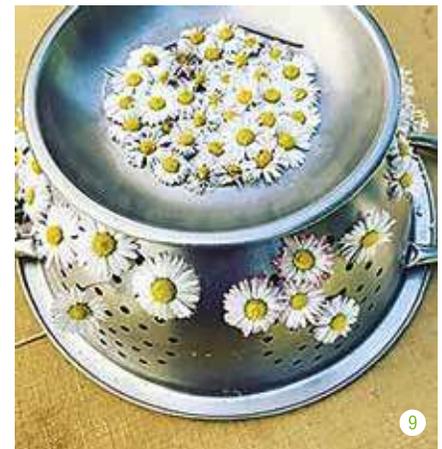
○ LA JEUNESSE

Le service jeunesse a été actif. Pendant les vacances du 18 avril au 3 mai, il a proposé un planning d'animations à l'attention des familles, des enfants et des adolescents. Chaque jour, à 10h et à 16h, une nouvelle animation en ligne sur le site communal : animations sportives, culinaires, culturelles, manuelles ou créatives.



○ 8 MAI 2020 : UNE COMMÉMORATION DANS L'INTIMITÉ CITOYENNE

Caroline Terrier, Maire, accompagnée de quelques adjoints, Aldo Moro (président de l'Amicale des anciens combattants et prisonniers de guerre de Beynost-Thil), et le lieutenant Thierry Sauve (commandant du CPINI de Beynost) sont réunis, en respectant les gestes barrières, devant le monument aux morts. Dépôt de gerbe, lecture du message du Président de la République, appel aux morts, minute de silence : la commémoration est sobre et respectueuse du protocole. 75 ans après la victoire de 1945, cette célébration dans l'intimité citoyenne imposée par le confinement, a su garder l'émotion qui s'attache aux grands événements.



... ET, ENFIN, DU DÉCONFINEMENT _

SCOLARITÉ

La rentrée des enfants à la crèche et des volontaires à l'école s'est faite progressivement à partir du 11 mai.

MAIRIE

Le personnel a repris en présentiel le jeudi 14 mai. L'ouverture au public a été prévue les mercredi et vendredi, à compter du vendredi 15 mai, pour quelques semaines. Depuis le 22 juin, la mairie est ouverte tous les jours suivant les nouveaux horaires.

LE MARCHÉ DE PRODUCTEURS

Le marché retrouve sa place au Mas de Roux (toujours avec les mesures barrières) et les commerçants des marchés du mercredi et du dimanche sont de retour.

COMMERCES

Les magasins sont ouverts, cafés et restaurants sont heureux d'accueillir à nouveau des clients. Et toujours avec les mesures barrières.

TRAVAUX

Les chantiers sur la commune reprennent : salle de sport, aire de jeux au Mas de Roux, installation de la fibre dans les rues de la commune.

La vie « normale » reprend son cours...



- 1 Accueil de la mairie équipé de panneaux plexiglas
- 2 Travaux fibre optique
- 3 Marché des producteurs du 15 mai
- 4 Panneaux installés dans tous les parcs communaux, pour respecter les gestes barrières
- 5 Restaurant scolaire
- 6 Parc Level
- 7 Villa Monderoux
- 8 9 École
- 10 Distribution des masques



○ PRIORITÉ À LA PROTECTION DES BEYNOLANS



ACTIONS DE LA COMMUNE

Devant la pénurie, et anticipant le déconfinement et la nécessaire obligation du port du masque, le maire Caroline Terrier a décidé, début avril, d'acheter 5 000 masques alternatifs pour les Beynolans.

La commande est passée le 15 avril aux établissements Le caoutchouc bressan à Bourg-en-Bresse, seule société capable de livrer avant le 30 avril. Ces masques lavables, aux normes AFNOR, présentent toutes les garanties de filtration et d'imperméabilité après lavage. Ils sont fabriqués dans la Loire par les Tissages de Charlieu : prenant en compte la situation économique difficile, la commune a souhaité faire travailler une entreprise française, au plus près de Beynost. La distribution s'est effectuée en mairie les 5, 6 et 7 mai.

Le maire a également commandé à l'Association des maires de France 4 000 masques chirurgicaux à usage unique. Des visières, fabriquées par Le French Poc (plateforme d'innovation industrielle – initiative portée par la CCMP), ont également été fournies aux personnels qui le souhaitaient.

ACTIONS DE LA CCMP ET DE LA RÉGION

Depuis le 15 juin, 2 masques (offerts par la CCMP) et 1 masque (offert par la région Auvergne-Rhône-Alpes) sont distribués en mairie. Ce sont également des masques alternatifs lavables.

SÉCURITÉ ET TRANQUILLITÉ POUR TOUS

○ POLICE MUNICIPALE

Comme annoncé pendant la campagne, la commune a recruté deux nouveaux policiers pour compléter l'effectif de la police municipale :



Manon FAYET, en poste depuis le 8 juin. Diplômée "gardien-brigadier de police municipale", elle rejoint Beynost, après 5 ans passés à La Roche-sur-Foron en qualité d'ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique). Elle a assuré de nombreuses missions de prévention, protection, sécurisation, surveillance des lieux publics, d'encadrement de manifestations. Elle a choisi d'intégrer la police municipale pour, selon ses termes, « mettre ses compétences au service du public et de contribuer à la sécurité des citoyens ».



Olivier MIRET, en poste depuis le 1^{er} juillet. Formé à la gestion du risque et doté d'un bon sens du relationnel, il intègre la police municipale pour mettre ses acquis et ses compétences au service des Beynolans. Venu de l'administration pénitentiaire où il était surveillant-brigadier, c'est un observateur réactif, un homme discret et motivé qui aime le travail en équipe.

○ OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Comme chaque été, il est nécessaire de se préparer contre les cambriolages et autres incivilités pouvant survenir en votre absence. Mise en place en partenariat avec la Gendarmerie nationale, l'**Opération Tranquillité Vacances est active toute l'année**, y compris pendant les vacances scolaires. **Lorsque vous devez vous absenter, n'hésitez pas à nous le signaler.**

À Beynost, c'est la police municipale qui assurera, si vous le désirez, dans le cadre de ses missions habituelles de patrouilles, des passages à votre domicile durant votre absence. Quelle que soit la durée de votre absence, vous pouvez bénéficier de ce service, en remplissant un formulaire mis à disposition sur les sites du gouvernement (www.interieur.gouv.fr) et de la commune de Beynost ou disponible en mairie. Ce document doit être retourné au moins 48 heures avant votre départ, en mairie. Si vous modifiez vos dates, ou en cas de retour inopiné, il est important de nous tenir informés.

○ BRUITS DE VOISINAGE

Pour bien vivre ensemble ! Les travaux de bricolage et de jardinage qui nécessitent l'utilisation de tondeuses à gazon, motoculteur, tronçonneuses et autres engins, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :



Du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 14h à 19h30
Samedi
de 9h à 12h et de 15h à 19h
Dimanche et jours fériés
de 10h à 12h
Article 14 de l'arrêté préfectoral du 12/09/2008

○ VIGILANCE SUR LES PARKINGS DES COMMERCES

NE VOUS LAISSEZ PAS DISTRAIRE

Quand vous chargez vos courses dans votre voiture, gardez vos effets personnels sur vous. **Ne les laissez pas sur votre chariot ou sur le siège de votre véhicule.**



○ BRÛLAGE DES DÉCHETS INTERDIT

Le brûlage des déchets verts est interdit TOUTE L'ANNÉE ! En cas de non-respect, une contravention de 450 € peut être appliquée. Au-delà des possibles troubles de voisinage causés par les nuisances d'odeurs et de fumées, ainsi que des émissions polluantes et de composés cancérigènes, le brûlage des déchets verts représente un risque important d'incendies.

<http://www.ain.gouv.fr/le-brulage-des-dechets-verts-est-interdit-toute-l-a6088.html>

LA CANICULE

Des mesures et gestes à adopter avant, pendant et après les épisodes de chaleurs.



ATTENTION CANICULE

Buvez de l'eau et restez au frais

- Évitez l'alcool
- Mangez en quantité suffisante
- Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit
- Mouillez-vous le corps
- Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19

- Lavez-vous les mains régulièrement
- Portez un masque
- Respectez une distance d'un mètre

En cas de malaise, appelez le 15 pour plus d'informations : **0 800 06 66 66** (appel gratuit) solidarites-sante.gouv.fr - #canicule

DÉCLARATION DE RUCHES

Déclaration annuelle de ruches :

Du 1^{er} septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

Elle participe à :

- la gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- la connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.



Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

- Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
- Téléphone : 01 49 55 82 22



OPÉRATION DE STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS

Suite à la convention signée entre la commune et la SPA de Lyon, **la campagne de stérilisation** (article L211-27 du Code Rural) **débutera le 1^{er} juillet**. Les chats vivant en groupe dans les lieux publics pourront être pris en charge par la commune pour les faire stériliser et les identifier. Pour rappel, l'identification des animaux est obligatoire depuis 2012 comme le prévoit l'article L212-10 du Code Rural.

HISTOIRE NATURELLE... QUAND LES ABEILLES VONT À L'ÉCOLE

Cela ressemble à un texte de Jacques Prévert, et pourtant !

En organisant l'école des Sources pour accueillir les premiers élèves à partir du 12 mai, les services techniques ont fait une drôle de découverte. Dans la cour, accrochés dans les arbres, deux gros essaims d'abeilles s'étaient constitués, chacun autour d'une ancienne reine, préparant ainsi la naissance d'une nouvelle reine.

Un essaim de la taille d'un ballon de football est constitué de 20 000 abeilles. M. THERY, apiculteur à Miribel, est venu décrocher les deux grappes vibronnantes pour les installer dans deux ruches. Les enfants ont pu retrouver la cour en toute sécurité.





AVIS À LA POPULATION !

○ CONSEIL MUNICIPAL

Pour connaître la date du prochain conseil municipal, nous vous invitons à consulter régulièrement le site www.beynost.fr

○ MARCHÉS

Tous les vendredis à partir de 16h

Les producteurs vous proposent : fruits, légumes, fromage, produits laitiers, pain, volailles fermières, volailles de Bresse, œufs, charcuterie, viande, miel, vins, fleurs...

Deux autres marchés

Tous les dimanches et mercredis matin, à partir de 8h

○ PERMANENCES D'AVOCATS

○ Consultations gratuites d'avocats

Les personnes seront reçues par ordre d'arrivée.

le 16 septembre avec Maître VILLEFRANCHE

le 18 novembre avec Maître FAIVRE

le 16 décembre avec Maître BERENGER

Où : **mairie de Miribel**

Quand : **de 9h à 12h le 3^e mercredi du mois**

Contact : **04 78 55 84 00**

○ DON DU SANG

30 minutes pour sauver des vies

2 collectes ont eu lieu à l'Allégo et ont été gérées par l'EFS, compte-tenu des conditions sanitaires à respecter.

23 avril, pendant le confinement :

152 personnes ont été prélevées

2 juillet : 131 personnes ont été prélevées, dont 18 nouveaux donneurs.

MERCI À TOUS !

Prochaines collectes programmées :

Jeudi 3 septembre 2020

Mardi 22 décembre 2020

Les horaires ne sont pas encore définis.

Où : **Allégo à Miribel**

Contact : dondesang.efs.sante.fr

www.resadon.fr

○ FAIRE-PART

○ NAISSANCES

METZGER Gabriel le 22/01/2020

DELLINGER Ethan le 29/01/2020

BOIS Paoline le 30/01/2020

BRANID Felcity le 05/02/2020

PERRIER Enguerrand le 07/02/2020

PALOU VUILLERMET Roxane le 11/02/2020

BERROD Axel le 13/02/2020

RAKETAMANGA Ana le 18/02/2020

BERTOLIN Romane le 19/02/2020

TERRAS Eden le 26/02/2020

HOCQUETTE Luka le 29/02/2020

BALAYE LA TORRE Maxence le 03/03/2020

ISSAAD Sana le 16/03/2020

BAGHDADI Nour-Darine le 30/03/2020

PISCHEDDA Enzo le 02/04/2020

MASSY Alice le 06/04/2020

REGAUDIE Elio le 08/04/2020

BEGIS Maël LE 11/04/2020

LOPEZ ina le 30/04/2020

CRENIAUX LAMERCERIE Margot le 21/05/2020

ANDRIEUX Calyspo le 26/05/2020

ANTUNES Livia le 30/05/2020

FERBUS Luka né le 07/06/2020

SALEM Ambrine née le 12/06/2020

NAVORET Baptiste né le 23/06/2020

MARTINEZ Camille née le 24/06/2020

GRANAL Lisandro né le 29/06/2020

○ DÉCÈS

ZORZI Daniel le 17/02/2020

BOISSONNET née DUCOLOMB Eveline le 19/02/2020

PERRE Joseph le 25/02/2020

DURAND Jean le 29/02/2020

PHAN Van Phung le 31/03/2020

LOUGE née BURNOD Jeanne le 06/04/2020

MATHIEU Camille le 18/04/2020

BIANZANI Maurice le 08/05/2020

BOUCHARD-LAGONELLE Patricia Lucie le 23/05/2020

MAGIEU Robert Jean-Marie le 07/06/2020



○ HOMMAGE À CAMILLE MATHIEU

Camille MATHIEU est arrivé à Beynost en 1961 avec son épouse. Tous deux prennent la direction de l'école de garçons et de l'école de filles de la commune, qui se situaient de part et d'autre de la mairie actuelle.

En 1970, ils intègrent la nouvelle école ; Camille MATHIEU est le directeur de l'école élémentaire.

En 1993, il prend une retraite bien méritée. Il en profite pour voyager. Monsieur MATHIEU et l'école de Beynost, ce sont 32 années d'une histoire commune qui ont marqué les protagonistes d'une empreinte éternelle.

Puis, la maladie ne lui permet plus de faire ses activités de loisirs. Il nous a quittés discrètement le 18 avril.

Le Maire et le conseil municipal ont eu une pensée pour son épouse et son fils dans ce moment difficile.

